

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 28 (1982)
Heft: 4

Rubrik: Nouvelles économiques

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nouvelles économiques

La ville de Paris signe un contrat avec Longines

La Société Longines France, filiale de la Compagnie des montres Longines St-Imier (Be), a signé avec la Régie Immobilière de Paris un contrat pour la fourniture d'instruments de chronométrage et d'un tableau d'affichage alphanumérique piloté par ordinateur destiné à l'équipement du nouveau Centre international des Sports qui sera inauguré au printemps 1983 dans la capitale française. Ce contrat, indique Longines dans un communiqué, porte sur un montant de 5 millions de francs français, soit environ 1,6 millions de francs suisses.

Chiffre d'affaires accru pour Eurest

Filiale commune de Nestlé et du groupe belge Compagnie internationale des Wagons-lits et du Tourisme, la Société Eurest, spécialisée dans la restauration et la préparation de mets, devrait probablement obtenir cette année un chiffre d'affaires de 1,5 milliard de francs français (environ 480 millions de francs suisses) contre 1,2 milliard l'an passé, apprend-on au siège de la société à Paris.

La Société Eurest, dont le capital est partagé à raison de moitié entre Nestlé et le groupe belge, est dirigée par des responsables suisses et travaille avant tout sur la base de la technologie Nestlé. Sa capacité quotidienne est de 400 000 repas, dont près d'un tiers est destiné au marché français.

Au cours des huit dernières années, Eurest a quadruplé ses ventes de mets. Son activité se déploie notamment en Allemagne, en Espagne, en Italie, mais également depuis trois ans en Egypte, en Arabie saoudite, au Qatar, ainsi qu'au Mexique et au Brésil.

Les résultats obtenus cette année par les sept cents restaurants répartis dans douze pays sont qualifiés de « satisfaisants ». En Italie et en Espagne, toutefois, la société a enregistré quelques revers.

Ciba-Geigy étend ses activités à Taiwan

Le Gouvernement de la République de Chine (Taiwan) a approuvé la formation d'une joint-venture entre Ciba-Geigy S.A., Bâle, Oak Technology Inc., Etats-Unis, et Eternal Chemical Ltd., Taiwan. Ciba-Geigy participe à raison de 51 % au capital de la nouvelle société Asia Pacific Resin Corporation dont le siège est à Kaosiung. Le but de cette société commune est la fabrication de résines époxydes destinées à l'industrie électronique et à l'industrie des vernis dans le sud-est asiatique.

Hotelplan

Un début de saison prometteur

Filiale de Migros, l'organisation de voyages Hotelplan, qui s'est récemment transformée en société anonyme, a enregistré en Suisse à l'issue de l'exercice 1980/81 une augmenta-

tion de chiffre d'affaires de 6,5 %. Ce résultat correspond aux attentes de la société, a déclaré lors d'une conférence de presse le responsable du marché suisse M. Bruno Tanner. Et d'ajouter qu'il permettra de dégager un solde bénéficiaire « convenable ». Quant à la saison d'hiver, elle a pris un départ fulgurant, a expliqué M. Fritz Baumgartner, directeur commercial de la société. En dépit de l'optimisme tempéré qui règne dans la branche, Hotelplan s'estime « plus que satisfait » du résultat atteint au cours du présent exercice et qui a déjà dépassé la moitié des valeurs budgétisées. C'est ainsi que le niveau de réservation s'est accru de 13 % par rapport au niveau de l'année précédente. Une progression de 58 % du nombre de clients à destination des Canaries a été enregistrée.

Les « vacances de neige » ont vu le nombre d'intéressés augmenter de 20 %. Toutefois, des diminutions ont également été annoncées. La Tunisie et l'Egypte ont perdu de leur attractivité. Les départs à destination moyennement éloignée ont reculé de 35 %.

La demande de vols charters à destination de Londres s'est même effondrée.

La tendance au recul a pu être compensée par une compression des coûts et une optimisation de l'offre. Cependant, ont expliqué les responsables de la société, cette marge de manœuvre aura bientôt disparu. Une augmentation du nombre des passagers est peu plausible en 1982. D'autre part, un relèvement des prix de 5 % en moyenne est prévu pour cette année, de même qu'une progression du chiffre d'affaires du même pourcentage.

Sandoz absorbe une importante société suédoise

la Société chimique bâloise Sandoz S.A. va absorber la Société suédoise Svenska Knaecke AB, de Filipstadt, société-mère du groupe Wasa, premier producteur mondial de pain croustillant (Knaeckebrot).

Dans un communiqué, Sandoz déclare reprendre la totalité des actions de la société suédoise. Le contrat définitif sera signé au début de 1982, le Gouvernement suédois devant encore donner son aval à cette opération. Selon la Société bâloise, la fusion des deux sociétés a pour but d'accroître l'expansion du groupe Wasa, une société qui dispose déjà d'installations modernes en Allemagne et en Suède et dont le chiffre d'affaires consolidé atteint pour cette année environ 270 millions de francs suisses. L'effectif de la Société suédoise comprend quelque 1 800 collaborateurs dont 1 200 en Suède.

Vitalcall une bouée de sauvetage pour les personnes âgées

Ciba-Geigy, en mai dernier, a acquis la Votal Communications Propriety Limited, à Sydney (Australie). Cette firme, grâce à un dispositif, ingénieux, peut apporter une aide précieuse aux personnes âgées. Il s'agit d'un système de communication doté d'une surveillance médicale qui fonctionne vingt-

quatre heures sur vingt-quatre et qui peut organiser de l'aide quelques minutes après que l'alerte a été donnée

Le système Vitalcall est composé d'un micro-ordinateur spécial rattaché au raccordement téléphonique de l'abonné concerné et relié à un ordinateur de contrôle. Ce dernier surveille l'ensemble du réseau Vitalcall. S'il y a urgence et que l'utilisateur est en danger, il enclenche le micro-ordinateur en appuyant sur le bouton d'un minuscule émetteur radio. Cet émetteur a un rayon d'action de cent mètres. La pression sur le bouton déclenche une série d'appels téléphoniques à deux ou trois personnes au minimum indiquées auparavant par l'utilisateur. Ce sont généralement des membres de la famille, des amis habitant aux alentours ou le médecin de famille. La personne appelée reçoit alors le message suivant : « Ceci est un appel d'urgence Vitalcall : Mme X. a besoin d'aide. Si vous ne savez que faire, appelez le numéro 123 45 67 et indiquez le nom de Mme X., numéro 2021. Merci ».

Toujours en contact

Si l'utilisateur de Vitalcall est conscient, mais incapable de se mouvoir, il ne doit pas craindre d'être abandonné à lui-même. En effet, l'appareil Vitalcall lui indique par une tonalité que les secours vont arriver. Si, en l'espace de quelques minutes, les trois numéros mémorisés par l'ordinateur pour le cas d'urgence ne répondent pas, l'appel est transmis au groupe de surveillance de la centrale Vitalcall. Les membres de ce groupe prennent alors personnellement la responsabilité pour le patient et prennent immédiatement les mesures d'urgences médicales qui s'imposent.

En outre, l'appel d'urgence est automatiquement enregistré par l'ordinateur central du bureau Vitalcall. Mais ce n'est pas tout. En effet, une fois toutes les vingt-quatre heures, l'utilisateur est appelé à répondre à un signal nommé appel de routine. Pour y répondre, l'utilisateur presse sur un bouton de réponse en disant : « Merci pour votre appel, chez moi tout est en ordre ». Lorsque ce signal de routine reste sans réponse, Vitalcall admet automatiquement un cas d'urgence et se met en état d'alerte.

Une technologie avancée

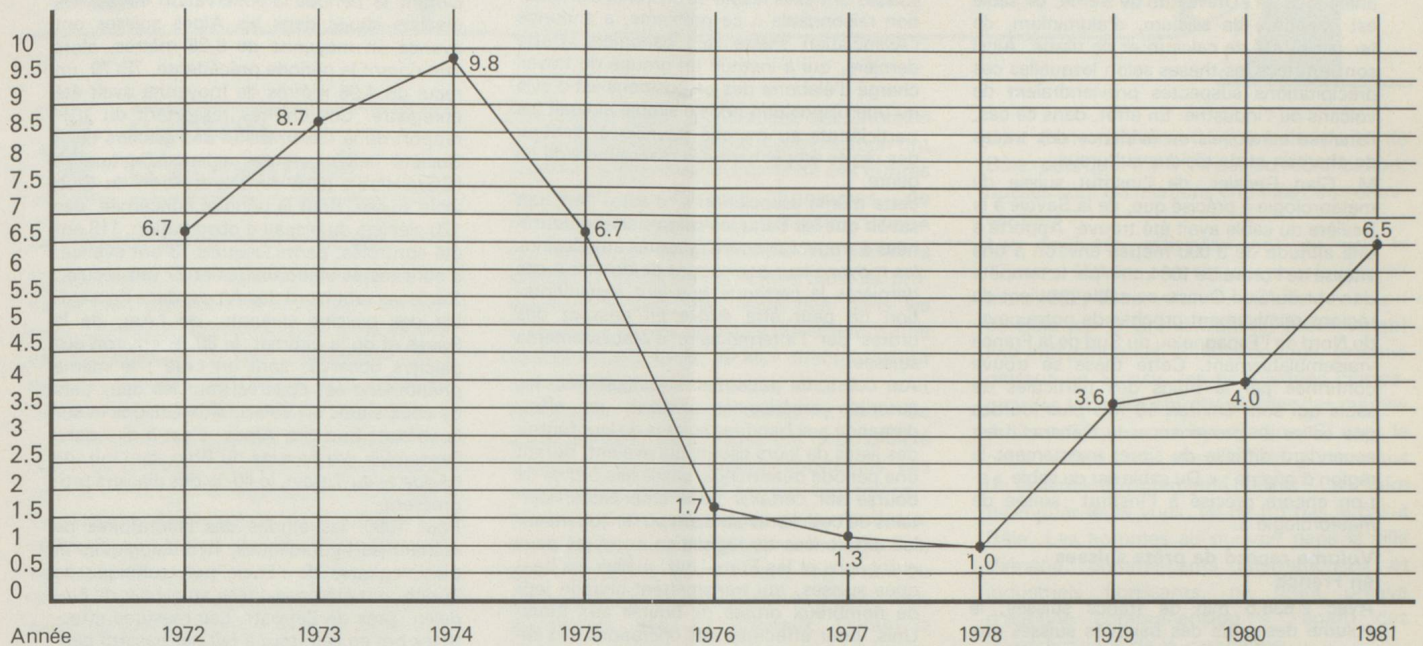
L'un des grands avantages du système Vitalcall est l'autocontrôle électronique. L'état de bon fonctionnement de chaque élément est contrôlé chaque jour. D'éventuels défauts de fonctionnement du système sont rapidement décelés et corrigés. Conscients de l'importance revêtue par le système dans l'aide aux personnes âgées, les constructeurs se sont efforcés de concevoir un système fonctionnant sans faille ni panne.

Ciba-Geigy Australie a laissé à Vitalcall le statut d'une société indépendante pour la gestion et les prestations.

A quand cette belle découverte pour les personnes âgées en France et en Suisse puisque nous sommes directement concernés ?

conjoncture-prix

Moyenne annuelle de l'indice des prix à la consommation (variations en % par rapport à l'année précédente).



Comparée à la France voici la preuve que la Suisse est le pays où le renchérissement est raisonnable et de loin à atteindre celui de France.

Hôtellerie suisse : nouveau record en novembre

L'hôtellerie suisse continue à se porter fort bien. Preuve en sont les 1,28 million de nuitées enregistrées en novembre dernier, un chiffre record pour un mois connaissant habituellement un faible taux de fréquentation. La progression est de 4 % ou de 50 000 en chiffres absolus par rapport à novembre 1980. On note une hausse identique lorsqu'on compare les onze premiers mois de 1980 et de 1981. Ces chiffres ont été communiqués par l'Office fédéral de la statistique.

En novembre dernier et par rapport à la même période de 1980, la demande indigène a progressé de 1 % et le nombre de touristes étrangers de 7 %. Notre pays a exercé un attrait particulièrement fort sur les touristes américains. Les Belges, Français, Britanniques, Italiens et Néerlandais sont également venus plus nombreux qu'en novembre 1980 tandis que l'on a noté un recul pour les touristes allemands. De janvier à novembre 1981, l'hôtellerie suisse a annoncé 33,48 millions de nuitées, soit 1,4 million ou 4 % de plus que pendant la même période de l'année précédente. Le record jusqu'ici absolu de 1972 a été battu de 1 %. La demande intérieure a augmenté de 2 % et l'étrangère de 7 %. Dans les auberges de jeunesse enfin, le nombre de nuitées a progressé de 3 %.

Huile d'olive espagnole toxique : nouveaux cas signalés en Suisse

Deux nouveaux cas d'échantillons d'huile

d'olive espagnole toxique ayant été signalés récemment l'Office fédéral de la Santé publique a décidé de recommander à la population de considérer comme non comestible toute huile d'olive en provenance d'Espagne qui n'a pas encore été contrôlée et de ne pas consommer la part d'huile entrant dans les conserves à base d'huile d'olive en provenance d'Espagne.

Les chimistes cantonaux ont de leur côté été invités à séquestrer, à titre préventif, toutes les huiles d'olive en provenance d'Espagne se trouvant chez les importateurs, les grossistes, les détaillants et les restaurateurs et à veiller à ce que les seules huiles contrôlées soient mises en vente.

Les échantillons d'huile toxique portaient sur des huiles importées avant l'institution des mesures de contrôle douanier, le 21 octobre dernier, et mises en vente dans les commerces de détail. Il s'ensuit que le premier cas signalé le 29 décembre n'est pas isolé, et que la découverte d'autres échantillons d'huile frelatée n'est pas à exclure, a précisé lors d'une conférence de presse de M. Yvo Siegwart, sous-directeur de l'Office fédéral de la Santé publique. Les quantités d'anilides décelées sont nettement inférieures à celles constatées dans les huiles en Espagne même (environ 3 milligrammes par kilo contre 300 à 500). La situation est néanmoins sérieuse et justifie les mesures prises, a ajouté M. Siegwart.

L'Office prendra toutes les mesures nécessaires, en collaboration avec les chimistes cantonaux, pour assurer que seuls des pro-

duits absolument inoffensifs parviennent sur le marché. Ces produits porteront un sceau mentionnant que le contrôle obligatoire a été effectué.

Le milliardaire américain Ludwig vend son empire de Jarri en Amazonie

Le milliardaire américain Daniel Keith Ludwig (84 ans) a décidé de vendre le territoire de 11 500 km² qu'il possède au cœur de l'Amazonie. Ce territoire, appelé « Projet Jarri », qui regroupe une vingtaine d'entreprises industrielles, va être racheté par un consortium brésilien pour la somme de quelque 480 millions de francs suisses. Cette vente évitera sans doute à la Suisse un durcissement de ses relations avec le Brésil : en effet, à la mort de Ludwig, la Confédération se serait retrouvée bien involontairement copropriétaire de l'empire de Ludwig et de ce fait d'une parcelle de territoire brésilien, étant donné qu'elle possède une des cinquante actions de l'Institut Ludwig contre le cancer à Zurich.



Pluie de sable sur la Suisse

Des précipitations colorées ont fait leur apparition dans notre pays, et ont été particulièrement remarquables en Valais où la neige s'est teintée de rouge.

Contrairement à ce que certaines personnes auraient pu croire, il ne s'agit pas de résidus industriels ou de cendre, mais bien de sable en provenance vraisemblablement du Sud

de la France ou d'Espagne, qui a été apporté par le vent.

Selon l'Institut de chimie inorganique et analytique de l'Université de Berne, ce sable est constitué de silicium, d'aluminium, de fer, ainsi que de calcium et de titane. Ainsi sont réfutées les thèses selon lesquelles ces précipitations suspectes proviendraient de volcans ou l'industrie. En effet, dans ce cas, l'analyse aurait mis en évidence des traces de charbon et de résidus sulfureux.

M. Gian Gensler, de l'Institut suisse de météorologie a précisé que, de la Savoie à la Bavière du sable avait été trouvé. Apporté à une altitude de 3 000 mètres environ à une vitesse de l'ordre de 100 km/h par la tempête de vent du Sud-Ouest, ce sable provient de régions relativement proches de notre pays, du Nord de l'Espagne ou du Sud de la France vraisemblablement. Cette thèse se trouve confirmée par le poids des particules de sable qui sont environ 10 fois plus lourdes que celles en provenance du Sahara. Il est cependant difficile de situer exactement la région d'origine : « Du sable est du sable » a-t-on encore précisé à l'Institut suisse de météorologie ».

Volume record de prêts suisses en France

Avec 2 638,5 mio de francs suisses, le volume des prêts des banques suisses aux entreprises et aux collectivités publiques françaises a atteint un record en 1981. Ce montant comprend aussi bien les emprunts français sur le marché financier suisse que les opérations effectuées par les établissements bancaires helvétiques en faveur des débiteurs français. La majeure partie des prêts bancaires a été accordée à des corporations de droit public et à des entreprises publiques. Moins d'un cinquième des fonds, soit le solde, a été versé en mains privées. Du montant total, 1 204,5 mio ont, par ailleurs, été prêtés sous le régime du président Giscard d'Estaing, en place jusqu'au 10 mai, et 1 434,0 mio l'ont été durant les premiers mois du septennat du président François Mitterrand.

Les statistiques démontrent que l'accroissement des prêts bancaires suisses à la France s'est surtout manifesté ces dernières années. En 1977, on enregistrait des prêts pour 885 mio de francs suisses et pour 110 mio de dollars. En 1978, ces montants étaient en recul puisqu'ils s'élevaient à 445 mio de francs suisses et à 19,3 mio de dollars. En 1979, année du précédent record, les prêts ont atteint 2 390 mio de francs suisses et finalement 1 923 mio en 1980.

Le résultat de l'année écoulée s'explique par des besoins de financement importants des banques publiques notamment, mais aussi des Chemins de fer et de diverses administrations. Ainsi, l'administration communiste de la ville de Saint-Etienne a recouru à deux reprises au marché suisse des capitaux. L'attrait du marché suisse est en effet, particulièrement fort. Car, en dépit des augmentations enregistrées, les taux d'intérêt pratiqués en Suisse restent environ de moitié inférieurs aux taux habituels français.

Banquiers suisses préoccupés par les « opérations d'initiés ».

L'Association suisse des banquiers est préoccupée par le problème des opérations de bourse basées sur l'utilisation abusive d'informations internes aux entreprises. Bien qu'il est réconfortant de constater que de telles manœuvres sont très rares dans notre

pays, les opérations dites « d'initiés » ne sont pas directement visées en Suisse par une prescription légale. Aussi, les banques suisses ont-elles résolu de chercher une solution raisonnable à ce problème, a annoncé l'Association suisse des banquiers. Cette dernière, qui a institué un groupe de travail chargé d'élaborer des propositions est d'avis qu'une disposition pénale simple aiderait les participants au marché boursier à instituer des règles empêchant des manœuvres de ce genre.

cette même association a, d'autre part, fait savoir que les banques suisses sont déterminées à trouver avec les autorités américaines les moyens leur permettant de donner à ces dernières la certitude que leur réglementation ne peut être évitée en passant des ordres par l'intermédiaire d'établissements suisses.

Au cours de récentes investigations, les autorités américaines avaient, en effet, demandé aux banques suisses de leur fournir des listes de leurs clients qui avaient, durant une période déterminée, passé des ordres de bourse sur certains titres américains. Certains de ces clients auraient pu, en jouant sur les différences de législation entre les pays européens et les Etats-Unis, utiliser les banques suisses, qui transmettent chaque jour de nombreux ordres de bourse aux Etats-Unis, pour effectuer des opérations « d'initiés ».

En 1968 déjà, l'Association suisse des banquiers avait attiré l'attention de ses membres sur ce problème et leur avait recommandé d'éviter de transmettre des ordres de bourse qui pourraient les mettre en conflit avec la loi américaine.

Aide aux Suisses en Pologne

Cette aide sera distribuée par les soins de l'Ambassade suisse à Varsovie, a déclaré à l'ATS un porte-parole du DFAE. Les vivres sont composés notamment de café, lait en poudre, farine, salami et fromage, les médicaments surtout de vitamine et parmi les biens de première nécessité figurent des produits de lessive.

Il s'agit de la première aide de ce type mise sur pied en Pologne, mais des opérations semblables ont déjà été organisées durant la guerre et en 1956 en Hongrie.

La colonie suisse en Pologne est formée surtout d'étudiants et de représentants d'entreprises suisses.

En ce qui concerne l'aide de la Suisse aux Polonais, le porte-parole du DFAE a rappelé que la Confédération avait déjà accordé depuis décembre 1980 une aide matérielle de quelque 1,5 million de francs, qui a été distribuée par l'intermédiaire de la Croix-Rouge suisse et le Conseil œcuménique des Eglises. Une augmentation de cette aide dépendra de l'évolution de la situation, a ajouté le porte-parole.

Près de 20 millions de cartes de vœux envoyées

Selon les estimations des PTT, près de 20 millions de cartes de vœux auront été envoyées durant le mois de décembre. Cette cascade de courrier double à peu près l'activité des PTT, comparativement au trafic normal.

Cependant, le personnel des postes n'aura pas été surchargé par cette avalanche de courrier supplémentaire. En effet, chaque année, d'avantage d'entreprises font le pont entre Noël et Nouvel An, si bien que la cor-

respondance commerciale se trouve fortement réduite.

Les glaciers suisses avancent !

Durant la période d'observation 79/80, les glaciers situés dans les Alpes suisses ont avancé en moyenne de 8,28 mètres, alors que durant la période précédente, 78/79, un recul de 4,96 mètres de moyenne avait été enregistré. Ces chiffres ressortent du 101^e rapport de la Commission des glaciers de la Société helvétique des sciences naturelles (CG/SHNS), paru dans le bulletin du Club alpin suisse. Pour la période concernée, des 120 glaciers du réseau d'observation, 113 ont été contrôlés, parmi lesquels 73 ont avancé, 9 sont restés stationnaires et 27 ont reculé. Sur le versant Nord des Alpes, dans l'ensemble des bassins versants, de l'Aar, de la Reuss et de la Limmat, le 80 % environ des glaciers observés sont en crue ; le même phénomène est observé pour les deux-tiers de ceux situés en Valais. Aux Grisons et sur le versant Sud des Alpes, c'est-à-dire dans l'ensemble des bassins du Rhin, de l'Inn, de l'Adda et du Tessin, le 40 % des glaciers progressent.

Pour 1980, les études des laboratoires de recherches hydrauliques, hydrologiques et glaciologiques de l'Ecole polytechnique de Zurich, ont été consacrées au glacier de Findelen, près de Zermatt. Les mesures effectuées ont eu lieu (tout à fait par hasard) pendant les premières phases d'une crue subite et étonnamment rapide du glacier. Après avoir reculé presque constamment pendant trente ans, le glacier a commencé à avancer en juillet 79.

Durant l'hiver 79-80, le mouvement glaciaire a atteint une vitesse de 40 centimètres par jour. Au cours de la fonte, des neiges, les vitesses sont montées jusqu'à 55 centimètres par jour alors qu'en 1973, durant la même période, elles avaient été de moitié moins grandes ! En une année, le front a progressé de 85 mètres environ. En octobre 80 il se trouvait à une distance d'environ 100 mètres de la prise d'eau des Forces motrices de la Grande Dixence, qui est maintenant menacée.

La prise d'eau de Findelenbach n'est pas la seule installation technique à être menacée par un glacier. En haute montagne, de nombreuses prises d'eau ont été recouvertes de glace, récemment ou depuis plusieurs années. Cependant, dans des conditions favorables, il est possible de prendre des mesures pour assurer le fonctionnement d'une prise d'eau devenue sous-glaciaire.

Il n'y a donc pas de doute que, pendant la période 79-80, qui marque le début du deuxième siècle d'observation systématique des variations des glaciers suisses, la tendance à l'avance s'est accentuée. On ne peut cependant encore parler d'avance générale des glaciers, bien que sur bon nombre d'entre eux, une nette accélération du mouvement glaciaire ait été observée. Dans certains cas, la vitesse a plus que doublé en 5 ans, soit par une prolongation des phases de glissement, soit par une déformation plus forte de la glace due à l'épaisseur du glacier. Puisque le mouvement glaciaire, comme tous les autres mouvements est régi en partie par des forces d'inertie, il faut s'attendre à ce que la tendance à l'avance se maintienne ou ne diminue que lentement ces prochaines années, même avec des conditions climatiques nettement moins favorables à la crue des glaciers que pendant ces dernières années.